



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

education.gouv.fr

[Le Bulletin officiel](#) > [Bulletin officiel](#) > [2013](#) > [n° 42 du 14 novembre 2013](#) > [Enseignements primaire et secondaire](#)

Diplôme national du brevet

Modalités d'attribution : modification

NOR : MENE1327027N

note de service n° 2013-175 du 13-11-2013

MEN - DGESCO A1-2

Aux rectrices et recteurs d'académie ; aux directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; au directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ; au directeur général de la mission laïque française ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissement ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale

La présente note de service a pour objet de remplacer l'annexe II la note de service n° 2012-029 du 24 février 2012 relative au diplôme national du brevet (DNB). Elle entre en vigueur à compter de sa publication.

Annexe II

Référentiel d'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique pour les classes de troisième à dispositifs particuliers

L'enseignement en troisième à dispositifs particuliers s'intègre à la cohérence d'ensemble des programmes du collège et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Le professeur prend ainsi appui sur les acquis des années antérieures en termes de connaissances, de capacités et de démarches. Le référentiel d'enseignement en histoire-géographie-éducation civique, fondé sur les programmes de troisième de collège (B.O.E.N. n°42 du 14 novembre 2013), propose un **parcours de formation des élèves** dans chacune des disciplines et explicite les objectifs d'apprentissage tout en laissant une large initiative au professeur dans le choix des démarches. Comme dans les classes précédentes, il importe cependant de privilégier un enseignement vivant, concret, qui favorise la réflexion tout en suscitant l'intérêt des élèves.

Le professeur veille à mobiliser des repères chronologiques, spatiaux et notionnels acquis dans les classes antérieures. Les élèves doivent connaître et utiliser les repères chronologiques et spatiaux répertoriés dans la liste élaborée en vue de l'examen et mentionnés dans le programme. Ils doivent connaître et utiliser les notions majeures introduites pendant l'ensemble de la scolarité obligatoire. Les pratiques de classe doivent intégrer des situations d'apprentissage qui le permettent.

Le référentiel reprend l'ensemble des capacités sur lesquelles les élèves ont travaillé depuis la classe de sixième, l'année de troisième constituant l'aboutissement de ces apprentissages pour la scolarité obligatoire. Il doit permettre également de préparer les élèves à la poursuite d'études dans l'enseignement professionnel. Les attendus en fin de troisième sont définis par la rubrique « connaissances et capacités » du référentiel, qui intègre les exigences du socle commun. Ces capacités sont pour l'histoire et la géographie : localiser et situer dans l'espace et dans le temps, décrire, identifier, raconter, caractériser. L'accent est mis sur la pratique de différents langages : maîtrise de l'expression écrite et orale, tâches simples de cartographie en géographie. Le professeur accordera une attention particulière à la nécessité d'entraîner les élèves au travail d'écriture. En classe de troisième, on poursuit le travail d'analyse de documents : celui-ci doit aller au-delà du simple prélèvement d'informations. Le professeur doit guider les élèves dans la recherche du sens du document et les initier, autant qu'il est possible, à porter un regard critique sur le document. **Le Vade-Mecum des capacités en histoire-géographie-éducation civique** (disponible sur Éduscol) définit les capacités travaillées dans ces disciplines, propose une progressivité des apprentissages pour chacune d'elles, ainsi que des situations de classe adaptées. **Le professeur doit bâtir et mettre en œuvre ses leçons en mobilisant des démarches variées** choisies en fonction du sujet qu'il aborde et des objectifs d'apprentissage qu'il se fixe. **Les élèves ont été largement initiés aux démarches inductives** (étude de cas en géographie, entrée dans le thème en histoire, mise en situation en éducation civique). Celles-ci permettent une initiation aux raisonnements géographique et historique. En éducation civique, elles favorisent le passage du vécu, lié à l'étude d'une situation, aux règles qui organisent la vie en collectivité, et celui du particulier à l'universel. Le référentiel invite à poursuivre ces démarches.

Les apprentissages liés à l'utilisation du numérique par les élèves se construisent progressivement sur les quatre années du collège, en cohérence avec les autres disciplines. En classe de troisième, il convient d'intégrer dans les pratiques et les apprentissages un certain nombre d'utilisations possibles du numérique, en fonction du projet pédagogique du professeur et des équipements disponibles dans l'établissement.

Histoire (27 heures)

Le monde depuis 1914

À l'école primaire, les élèves ont abordé le vingtième siècle et notre époque, en privilégiant le retentissement national des grands événements. Le programme de troisième approfondit et élargit cette étude. Il dégage les grandes lignes de force de l'histoire du monde depuis 1914 : le cadre géopolitique général, d'abord centré sur

l'Europe au temps des guerres et des régimes totalitaires, s'inscrit depuis 1945 dans une dimension mondiale. Dans ce cadre, une approche de l'histoire politique de la France permet d'éclairer la réflexion, conduite en éducation civique, sur les institutions et la citoyenneté républicaines.

À ce stade de la scolarité, et en cohérence avec le travail conduit sur les compétences du socle commun, les élèves acquièrent les repères fondamentaux du monde contemporain, les notions et le vocabulaire nécessaires à sa compréhension, et travaillent sur les capacités associées à l'enseignement de l'histoire. **Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.**

Tout au long du cursus de l'élève, le professeur d'histoire participe à **l'enseignement de l'histoire des arts** et intègre ses objectifs. Cet enseignement, qui s'appuie sur une démarche pluridisciplinaire, croise l'enseignement de l'histoire par les savoirs et savoir-faire qu'il convoque.

Au rythme de sa progression disciplinaire, aux moments de son choix, le professeur aborde avec ses élèves l'étude d'œuvres d'art relevant de différents domaines artistiques. Il ne s'agit pas de faire des cours « d'histoire de l'art », mais d'interroger les œuvres choisies en mobilisant les contenus et capacités de la discipline.

Il s'agit donc pour le professeur d'histoire d'amener l'élève à :

- identifier la nature d'une œuvre ;
- la situer dans le temps ;
- la décrire en utilisant un vocabulaire technique simple ;
- en expliquer le sens.

Par l'approche qu'il propose des œuvres d'art, le professeur d'histoire contribue à la transmission d'une culture, tout en faisant acquérir des repères historiques essentiels et en participant à une éducation au patrimoine.

En classe de troisième, les œuvres étudiées doivent amener les élèves à réfléchir au rapport que les arts entretiennent avec l'histoire contemporaine. Les suggestions faites en regard des thèmes au programme ne sont qu'indicatives.

I - Guerres mondiales et régimes totalitaires : 1914-1945 (horaire conseillé : 12 heures)

Thème 1 - La Première Guerre mondiale, une guerre totale : 1914-1918 (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- situer dans le temps et dans l'espace le premier conflit mondial ;
- décrire la violence de masse en s'appuyant sur un exemple ;

Repères

La Première Guerre mondiale : 1914-1918.

Verdun : 1916.

L'armistice : 11 novembre 1918.

- raconter les conditions de vie des soldats dans les tranchées ;
- caractériser l'impact de la Première Guerre mondiale sur les sociétés (bilan humain et matériel, deuil collectif, commémorations) et sur l'organisation du monde (SDN, carte de l'Europe en 1919).

Pistes pour l'histoire des arts

Otto Dix, peintre des horreurs de la guerre ; des photographes et la guerre ; guerre et cinéma ; les écrivains et la guerre ; la statuaire commémorative, les monuments aux morts, etc.

Thème 2 - Les régimes totalitaires dans les années 1930 (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

Repères

La Révolution russe : 1917.

- situer dans le temps chacun des deux régimes (soviétique, Staline au pouvoir : 1924-1953. nazi) ;

Hitler au pouvoir : 1933-1945.

- décrire les pratiques de ces deux régimes totalitaires (culte du chef, encadrement des sociétés, parti unique, terreur de masse) ;

- caractériser l'idéologie et le projet de société du régime soviétique et du régime nazi ;

- au terme de l'étude de ces deux régimes, on attend que l'élève puisse caractériser un régime totalitaire.

Pistes pour l'histoire des arts

L'architecture, témoin de la grandeur nationale : exposition universelle de 1937 : les pavillons allemand et soviétique ; la sculpture et l'homme nouveau ; l'art au service d'un projet politique : l'art officiel, l'art « dégénéré » ; l'image et la propagande totalitaire : affiches, cinéma, etc.

Thème 3 - La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement : 1939-1945 (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- identifier, à l'aide d'une carte et d'une frise chronologique, la dimension planétaire et les temps forts du second conflit mondial ;

- décrire quelques aspects de la guerre d'anéantissement (bombardements des villes, déplacements de population, massacres de masse, bombe atomique, recherche scientifique au service de la guerre) ;

- décrire le processus de l'extermination des Juifs et des Tziganes (action des Einsatzgruppen, camps de la mort) ;

- situer, sur une carte du monde, les Alliés, l'Allemagne et le Japon à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Repères

La Seconde Guerre mondiale : 1939-1945.

Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 8 mai 1945.

Bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki : août 1945.

Pistes pour l'histoire des arts

L'art, mémoire de la déportation et des camps ; la Seconde Guerre mondiale en chansons ; les artistes face à la guerre, etc.

II - La vie politique en France (horaire conseillé : 7 heures)

Thème 1 - Effondrement et refondation républicaine (1940-1946) (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- décrire quelques aspects de la politique du régime de Vichy, révélateurs de son idéologie ;
- raconter comment le général de Gaulle et les résistants s'opposent à l'occupant et au régime de Vichy ;
- décrire les principales mesures prises dans les domaines politique, économique et social à la Libération.

Repères

Appel du général de Gaulle : 18 juin 1940.

Régime de Vichy : 1940-1944.

Libération de la France, rétablissement de la République (la IV^e), droit de vote des femmes, Sécurité sociale : 1944-1945.

Pistes pour l'histoire des arts

L'image et le régime de Vichy : affiches et cinéma ; Vichy et le renouveau du folklore et des musiques populaires et régionales ; la chanson et le culte du Maréchal ; cinéma et représentation de la Résistance, etc.

Thème 2 - La cinquième République (horaire conseillé : 3 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude, conduite en lien étroit avec la partie II d'éducation civique, doit permettre à l'élève de :

- citer quelques grands choix politiques du général de Gaulle pendant la période 1958-1969 (institutions, décolonisation, volonté de réaffirmer la puissance française) ;

Repères

La fondation de la V^e République : 1958.

Les années de Gaulle : 1958-1969.

- citer quelques réformes sociétales importantes (majorité à 18 ans, légalisation de l'IVG, abolition de la peine de mort, etc.) mises en œuvre par les successeurs du général de Gaulle.

Les années Mitterrand : 1981-1995.

Les années Chirac : 1995-2007.

Pistes pour l'histoire des arts

Les photographies présidentielles, mises en scène de la fonction présidentielle ; la caricature et de Gaulle ; art et dénonciation de la société de consommation, etc.

III - Une géopolitique mondiale (horaire conseillé : 8 heures)

Thème 1 - La décolonisation (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- situer sur une carte les grands empires coloniaux en 1945 ;
- situer dans le temps la principale phase de la décolonisation ;
- décrire, à partir de l'exemple de l'Algérie, une forme de

Repères

Principale phase de la décolonisation : 1947-1962.

décolonisation.

Pistes pour l'histoire des arts

Chanson et mémoire de la guerre d'Algérie ; la colonisation dénoncée (peintures, caricatures, affiches) ; regards de cinéastes sur la guerre d'Algérie, etc.

Thème 2 - De la Guerre froide au monde d'aujourd'hui (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- situer dans le temps les grandes phases des relations internationales de 1945 à nos jours ;
- raconter ce qu'a été la Guerre froide à partir de la situation de l'Allemagne ou de Berlin ;

- repérer les blocs au moment de la Guerre froide ;
- citer une étape de la construction européenne ;

- situer sur une carte les principaux acteurs des relations internationales (grandes puissances, l'Union européenne et le siège de l'ONU).

Repères

Le Mur de Berlin : 1961-1989.

Les Traités de Rome : 1957.

Le traité de Maastricht : 1992.

L'euro monnaie européenne : 2002.

Pistes pour l'histoire des arts

La Guerre froide en affiches ; regards de cinéastes sur la guerre froide, etc.

Géographie (27 heures)

La France et l'Europe dans le monde d'aujourd'hui

L'enseignement de la géographie en troisième à dispositifs particuliers vise à permettre aux élèves de connaître le pays dans lequel ils vivent et comprendre le contexte européen et mondial dans lequel il est placé. Le programme est donc consacré à **l'étude de la France et de l'Union européenne**.

Le référentiel propose une entrée par les territoires et leurs habitants. La France est ensuite envisagée comme un espace de production aménagé, ouvert sur l'Europe et le monde. L'Union européenne et le rôle mondial de la France sont l'objet de la troisième partie.

Le professeur met en œuvre une démarche par **étude de cas** et initie les élèves à un **raisonnement géographique**. Il utilise, chaque fois que cela est pertinent, **les grilles de lecture du monde** introduites en classes de cinquième et de quatrième :

développement durable et mondialisation. Les études de cas permettent d'identifier les acteurs et leurs stratégies, de décrire les éléments structurant les territoires et d'expliquer les enjeux qui s'y rattachent. Elles sont indissociables d'une mise en perspective à l'échelle nationale ou européenne dont l'objectif est de fixer des repères spatiaux et notionnels. Pour localiser et situer, pour décrire et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication. **L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme**. La réalisation de croquis simples est intégrée aux démarches d'apprentissage.

I - Habiter la France (horaire conseillé : 9 heures)

Thème 1 - Le territoire national et sa population (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- localiser et situer le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère ;
- localiser et situer les principaux éléments du relief, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes ;
- décrire la répartition de la population sur le territoire et les mobilités spatiales de cette population (à l'échelle nationale) ;

Repères

Le territoire français (métropole et outre-mer).
La France en Europe et dans le monde.
Le relief, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes du territoire métropolitain.

- compléter un croquis simple de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques.

Thème 2 - De la ville à l'espace rural, un territoire sous influence urbaine (horaire conseillé : 5 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- caractériser, à partir d'une étude de cas, ce qu'est un espace urbain ou un espace rural ;
- connaître et utiliser les termes suivants : agglomération, croissance urbaine, périurbanisation ;
- décrire une transformation de l'espace rural proche par le processus d'étalement urbain ;
- localiser les dix premières agglomérations sur une carte de France.

Repères

Les dix premières agglomérations françaises.

II - Aménagement et développement du territoire français (horaire conseillé : 9 heures)

Thème 1 - L'organisation du territoire français (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- décrire les disparités du territoire métropolitain et ultramarin ;
- décrire, à partir d'une étude de cas, le poids et le rayonnement particuliers de la région Île-de-France ;
- compléter un croquis simple de l'organisation du territoire métropolitain (métropoles, axes majeurs, ouvertures).

Repères

Les régions françaises.

Thème 2 - Les espaces productifs (horaire conseillé : 5 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- décrire et reconnaître des paysages agricoles, industriels, de services (complexe touristique, centre d'affaires) ;
- identifier, à partir d'une étude de cas, les aménagements favorables à l'implantation et au développement d'un espace productif.

Repères

Les grandes régions industrielles, agricoles ou touristiques françaises.

III - La France et l'Union européenne (horaire conseillé : 9 heures)

Thème 1 - Réalités de la puissance de l'Union européenne (horaire conseillé : 5 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- caractériser l'Union européenne comme une union d'États ;

- citer quelques aspects de l'intégration de la France dans l'Union européenne (pays fondateur, membre de l'espace Schengen, de la zone euro) ;

- identifier et décrire un contraste économique et social à l'intérieur de l'Union européenne ;

- situer l'UE parmi les pôles de puissance mondiaux, à partir de planisphères thématiques (PIB, IDH, etc.).

Repères

Les États de l'Union européenne et leurs capitales.

Localisation des villes où siègent les principales institutions de l'Union européenne.

Les principales métropoles européennes.

Thème 2 - La France, une influence mondiale (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- localiser le territoire français ultramarin ;

- caractériser son influence mondiale à travers des exemples.

Repères

Les territoires d'outre-mer.

Les principaux espaces de la francophonie.

Éducation civique (21 heures)

En s'appuyant sur les acquis de l'école primaire et des années précédentes, la classe de troisième définit les principes, les conditions et les réalités de la citoyenneté politique. Celle-ci n'est pas seulement l'exercice de droits individuels, mais est aussi le moyen de faire vivre une démocratie.

Expliciter la forme d'organisation politique que constitue la République française est au cœur du programme. Il s'agit de mettre en lumière les valeurs et les principes qui la fondent et de montrer comment ces valeurs et ces principes se réalisent dans un ensemble d'institutions et de procédures concrètes, comment la République entraîne un ensemble de droits et de devoirs pour chaque citoyen.

La citoyenneté politique doit donc être décrite et expliquée : la participation politique dans ses différentes formes, tout particulièrement le droit de vote, la manifestation des opinions, le rôle des partis politiques, des syndicats, des associations qui animent la vie démocratique doivent être présentés.

Deux grands ensembles de capacités doivent être privilégiés dans le travail avec les élèves. Ceux-ci doivent être d'abord capables d'utiliser les notions clés de la vie politique qu'ils rencontrent dans l'actualité. Ils doivent, ensuite, être amenés, dans les trois thèmes, à exercer leur capacité d'esprit critique par rapport aux différentes formes d'information et aux débats qui prennent corps dans une société démocratique.

I - La République et la citoyenneté (horaire conseillé : 7 heures)

Thème 1 - Valeurs, principes et symboles de la République française (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- reconnaître et citer les principaux symboles de la République ;
- connaître les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droits de l'Homme) et les principes de séparation des pouvoirs et de souveraineté nationale ;
- citer en les datant les textes fondamentaux de la République (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Constitution de la Ve République, loi de séparation des Églises et de l'État).

Repères

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789.

Loi de séparation des Églises et de l'État : 1905.

Thème 2 - Nationalité, citoyenneté française et citoyenneté européenne (horaire conseillé : 3 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- connaître les principaux droits politiques d'un citoyen français ;
- citer quelques exemples de droits civils, économiques et sociaux ;
- identifier les conditions qui permettent à un citoyen, en lien avec la nationalité, d'exercer ses droits politiques.

Repères

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789.

Établissement du suffrage universel masculin : 1848.

Droit de vote et d'éligibilité des femmes : 1944.

II - La vie démocratique sous la Ve République (horaire conseillé : 10 heures)

Thème 1 - La vie politique (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- connaître les grands principes selon lesquels fonctionnent les institutions de notre République ;
- définir ce qu'est un parti politique et son rôle dans le fonctionnement de la vie politique ;
- citer les différentes formes de participation du citoyen à la vie démocratique.

Repères

Thème 2 - La vie sociale (horaire conseillé : 2 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- identifier, à partir d'exemples, le rôle des syndicats.

Repères

Thème 3 - L'opinion publique et les médias (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- définir ce qu'est un média ;
- identifier, en s'appuyant sur des exemples tirés de l'actualité, le rôle des médias, notamment celui d'internet à travers les réseaux sociaux, dans le débat démocratique ;

Repères

- citer quelques enjeux des débats actuels sur le rôle des sondages d'opinion (méthodes de sondage, influence des sondages sur le comportement des citoyens en matière de consommation, de choix électoral, etc.).

III - La défense et l'action internationale de la France (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Repères

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- citer, en s'appuyant sur des exemples, les principales missions de la défense nationale dans le contexte contemporain et mondial ;
- identifier les risques auxquels la Défense peut être amenée à faire face ;
- savoir ce qu'est la Journée défense et citoyenneté (JDC).

À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit connaître les repères historiques suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italique)

Dates - repères

III^e millénaire av. J.-C. - Les premières civilisations

VIII^e siècle av. J.-C. - Homère, fondation de Rome, début de l'écriture de la Bible

Ve siècle av. J.-C - Périclès

52 av. J.-C. - Jules César et Vercingétorix, Alésia

I^{er} siècle - Début du christianisme

I^{er} et II^e siècles - « Paix romaine »

622 - L'Hégire

800 - Le couronnement de Charlemagne

X^e-XI^e siècles - L'âge des églises romanes

1096-1099 - Première croisade

XII^e-XV^e siècles - L'âge des églises gothiques

1492 - Premier voyage de Christophe Colomb

XV^e-XVI^e siècles - La Renaissance

1598 - L'édit de Nantes

1661-1715 - Louis XIV, Versailles

Milieu du XVIII^e siècle - L'Encyclopédie

1789-1799 - La Révolution française : 14 juillet 1789 : prise de la Bastille ; août 1789 :

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; septembre 1792 : proclamation de la République

1799-1815 - Le Consulat et l'Empire ; 1804 : Napoléon 1^{er} empereur des Français

1815 - Le congrès de Vienne

1815-1848 - Monarchie constitutionnelle en France

1848-1852 - La Seconde République, 1848 : établissement du suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage

1852-1870 - Le Second Empire (Napoléon III)

1870-1940 - La Troisième République

1882 - Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire

1894-1906 - Affaire Dreyfus

1905 - Loi de séparation des Églises et de l'État

1914-1918 - La Première Guerre mondiale ; 1916 : Verdun ; 11 novembre 1918 :

Armistice de la Grande Guerre

1917 - La Révolution russe

1924-1953 - Staline au pouvoir
1933-1945 - Hitler au pouvoir
1939-1945 - La Seconde Guerre mondiale ; 8 mai 1945 : fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe ; août 1945 : Hiroshima et Nagasaki

18 juin 1940 - Appel du général de Gaulle
1940-1944 - Le régime de Vichy
1944-1945 - Libération de la France, rétablissement de la République (la IVe), droit de vote des femmes, sécurité sociale
1961-1989 - Le Mur de Berlin
1947-1962 - Principale phase de la décolonisation
1957 - Les traités de Rome
1958-1969 - Les années de Gaulle ; 1958 fondation de la Ve République
1981-1995 - Les années Mitterrand
1992 - Le traité de Maastricht
1995-2007 - Les années Chirac
2002 - L'euro monnaie européenne

À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit être capable de localiser et situer les repères suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italique) :

- les continents et les océans, les grands fleuves, les grands traits du relief (principales chaînes de montagnes et grandes plaines) et les principales zones climatiques de la planète
- les principaux foyers de peuplement et les espaces faiblement peuplés de la planète ; les cinq États les plus peuplés du monde
- les dix métropoles mondiales les plus peuplées et les pays où elles se situent
- trois pays parmi les plus pauvres du monde, trois grands pays émergents, les trois principaux pôles de puissance mondiaux
- deux grandes aires de départ et deux grandes aires d'arrivée des migrants dans le monde ;
- deux espaces touristiques majeurs dans le monde
- les mégaloïles (Nord-Est des États-Unis, Japon, Europe)
- le territoire de la France (métropolitain et ultramarin)
- les principaux espaces de la francophonie
- les montagnes, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques et les façades maritimes du territoire national
- les dix premières aires urbaines du territoire français (les principales villes)
- les régions françaises
- les États de l'Union européenne et leurs capitales
- les villes où siègent les institutions de l'Union européenne
- les dix principales métropoles européennes

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Paul Delahaye